

SUIVI DES URGENCES - MOUVEMENTS DE POPULATIONS

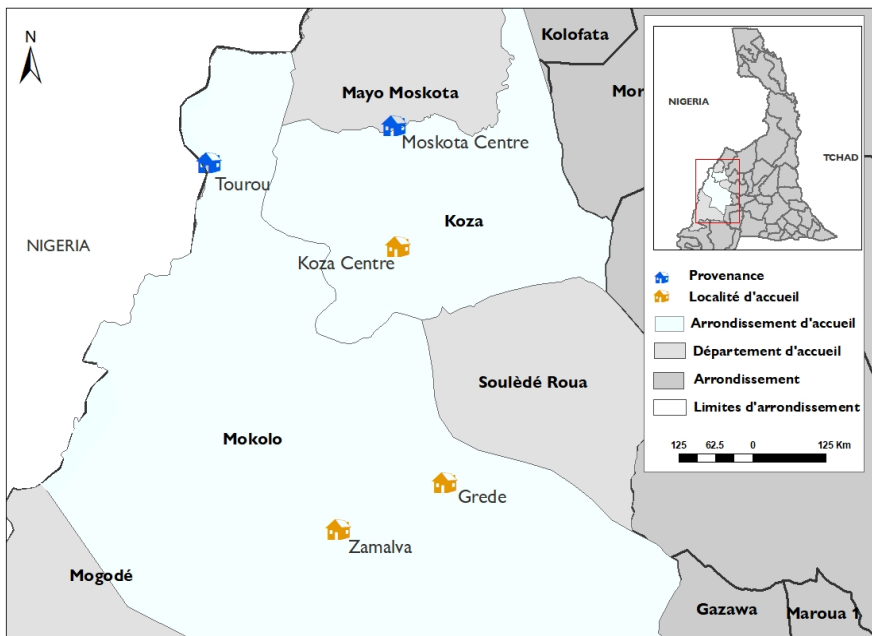
SYNTHÈSE DES DÉPLACEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA – CAMEROUN

TABLEAU DE BORD #100

COLLECTE DES DONNÉES: 05 AU 13 août 2024

DATE DE PUBLICATION: 16 AOÛT 2024

CARTE DES MOUVEMENTS



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

CHIFFRES CLÉS



1 540
Individus



220
Ménages



Localités de provenance
TOUROU ET MOSKOTA



Localités d'accueil
GRÉDÉ, ZAMALVA ET KOZA CENTRE

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des situations d'urgence (en anglais, *Emergency Tracking Tool*, ETT) est une des composantes de la Matrice de suivi des déplacements (en anglais, *Displacement Tracking Matrix*, DTM) déployée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il a pour objectif de rassembler des informations sur les **mouvements significatifs et soudains de populations**, ainsi que sur des **urgences sécuritaires et climatiques**. Les données ont été collectées par observation directe et par des entretiens téléphoniques, auprès de huit informateurs clés, principalement des autorités locales, des organisations non-gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile (OSC) et des représentants des populations dans les lieux affectés.

Ce tableau de bord présente des informations sur le déplacement de populations des localités de Tourou (arrondissement de Mokolo) et Moskota (arrondissement du Mayo Moskota) qui se sont continuellement déplacées vers les localités de Grédé, Zamalva (arrondissement de Mokolo) et Koza centre (arrondissement de Koza) dans le département de Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

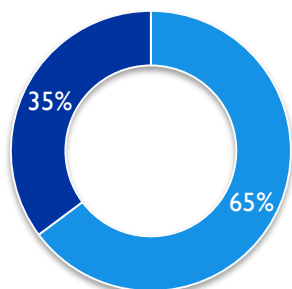
Selon les informations collectées, plusieurs incidents ont été relevés dans la zone frontalière avec le Nigeria :

- Dans la nuit du 31 juin 2024 vers 23 heures, Moskota a été attaqué par un groupe armé non étatique (GANE). Le bilan fait état de deux personnes blessées par balle, une perte en vie humaine, les engrais, les effets vestimentaires, les denrées alimentaires, les bétails, et deux motos emportés ;
- Dans la nuit du 03 août 2024 aux environs de 22 heures, la localité de Yamédé, Canton de Gaboua, arrondissement de Koza, a été victime d'une incursion de GANE. Bilan : 12 sacs d'engrais chimiques, deux motos, et les effets vestimentaires emportés ;
- Dans la nuit du 03 août 2024 aux environs de 24 heures, la localité d'Ouzal a été attaquée par le GANE dans l'arrondissement de Koza qui a été repoussé par les forces de défenses et de sécurités ;
- Dans la nuit du 04 au 05 août 2024 aux environs de 24 heures, la localité de Ziler dans l'arrondissement de Koza a été attaquée par des GANE. Bilan : Une perte en vie humaine et des biens emportés.

Face à cette situation d'insécurité, les populations des localités de Tourou et du Mayo-Moskota se sont continuellement déplacées vers les localités de Grédé, Zamalva (arrondissement de Mokolo) et Koza centre (arrondissement de Koza) dans le département de Mayo-Tsanaga, considérées comme relativement calmes, à la recherche d'un endroit sûr.

À ce jour, l'on dénombre environ 220 ménages, dont 1 540 individus, déplacés dans des familles d'accueil et dans les sites spontanés.

RÉPARTITION PAR SEXE

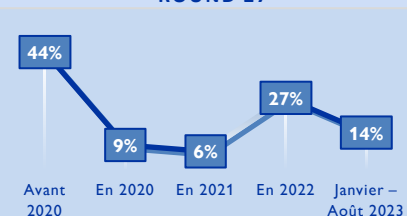


■ Féminin ■ Masculin

35%

65%

ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS ROUND 27



DATE DE DÉBUT DES MOUVEMENTS
05 août 2024

BESOINS PRIORITAIRES

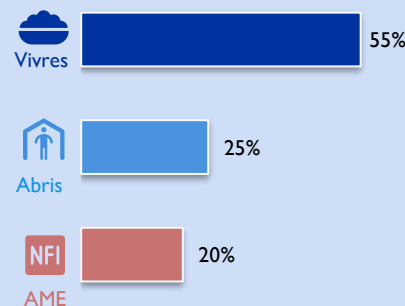


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALITÉS ET DES POPULATIONS

Les données fournies dans ce tableau sont des estimations. Seule une évaluation rapide peut permettre d'avoir des chiffres exacts de la population affectée.

#	DÉPARTEMENT D'ACCUEIL	ARRONDISSEMENT D'ACCUEIL	LOCALITÉ D'ACCUEIL	MÉNAGES DÉPLACÉS	PERSONNES DÉPLACÉES	LOCALITÉS DE PROVENANCE
1	MAYO-TSANAGA	MOKOLO	GRÉDÉ	138	970	TOUROU ET MOSKOTA
2	MAYO-TSANAGA	KOZA	KOZA CENTRE	40	277	
3	MAYO-TSANAGA	MOKOLO	ZAMALVA	42	293	
GRAND TOTAL				220	1 540	



ACCÈS HUMANITAIRE

Les localités d'accueil sont accessibles par voie routière, mais le respect des mesures sécuritaires reste de mise.